

M - BOIS DE BOULOGNE

Ces plans complètent, sur l'emprise du Bois de Boulogne, les plans thématiques suivants:

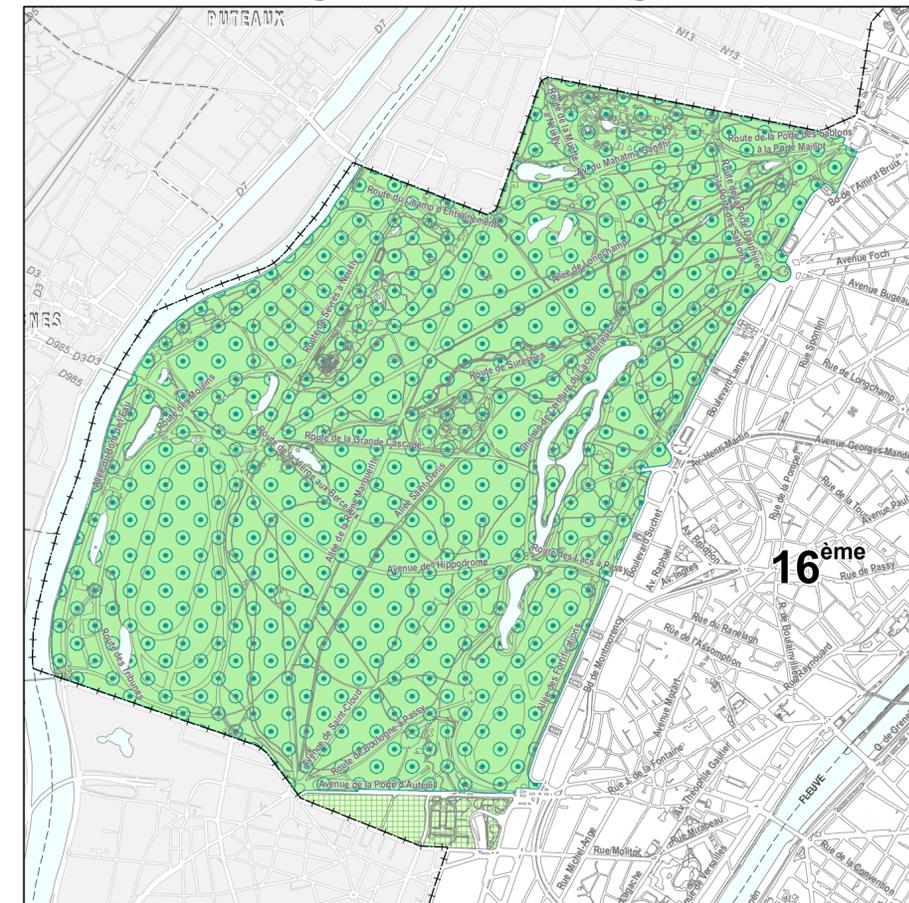
- > A - Plan de zonage
- > E - Plan des hauteurs
- > J - Secteurs de risque

PLU de Paris
 Approuvé par
 délibération du
 Conseil de Paris
 du 20 novembre 2024

Echelle : 1/25 000
 0 500 1000 m

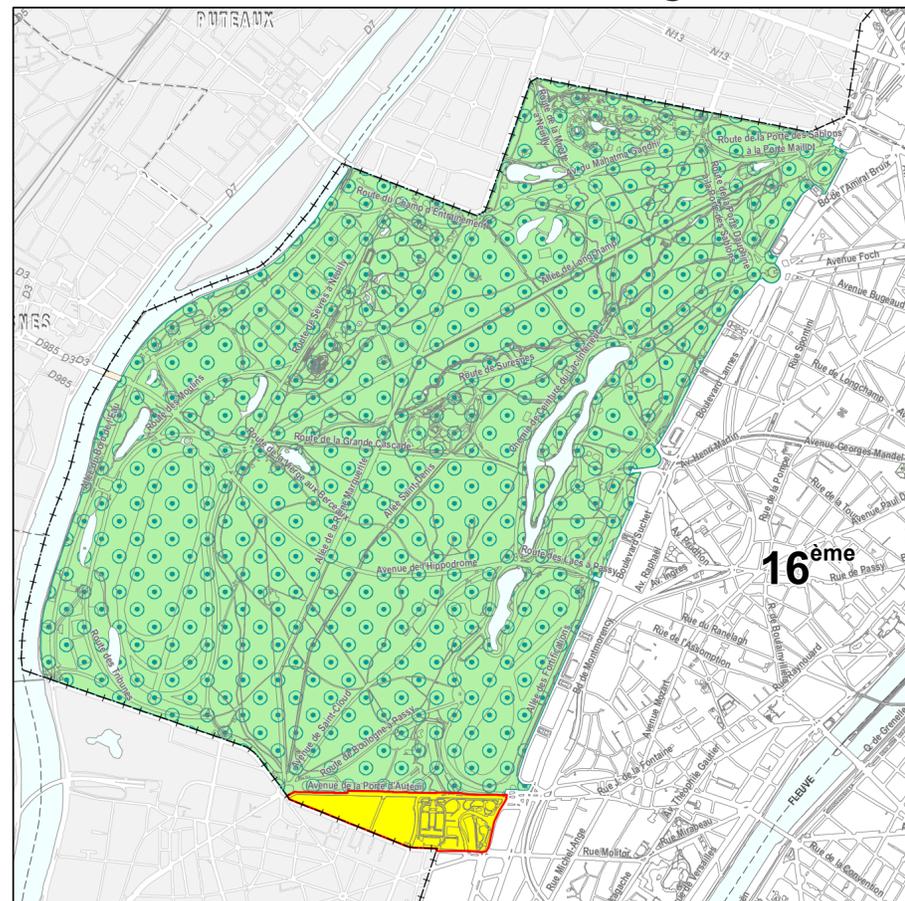


A - Plan de zonage - Bois de Boulogne



- Zone Urbaine Verte
- Zone Naturelle et forestière

E - Plan des hauteurs - Bois de Boulogne



Zones Urbaines

Hauteur plafond en mètre

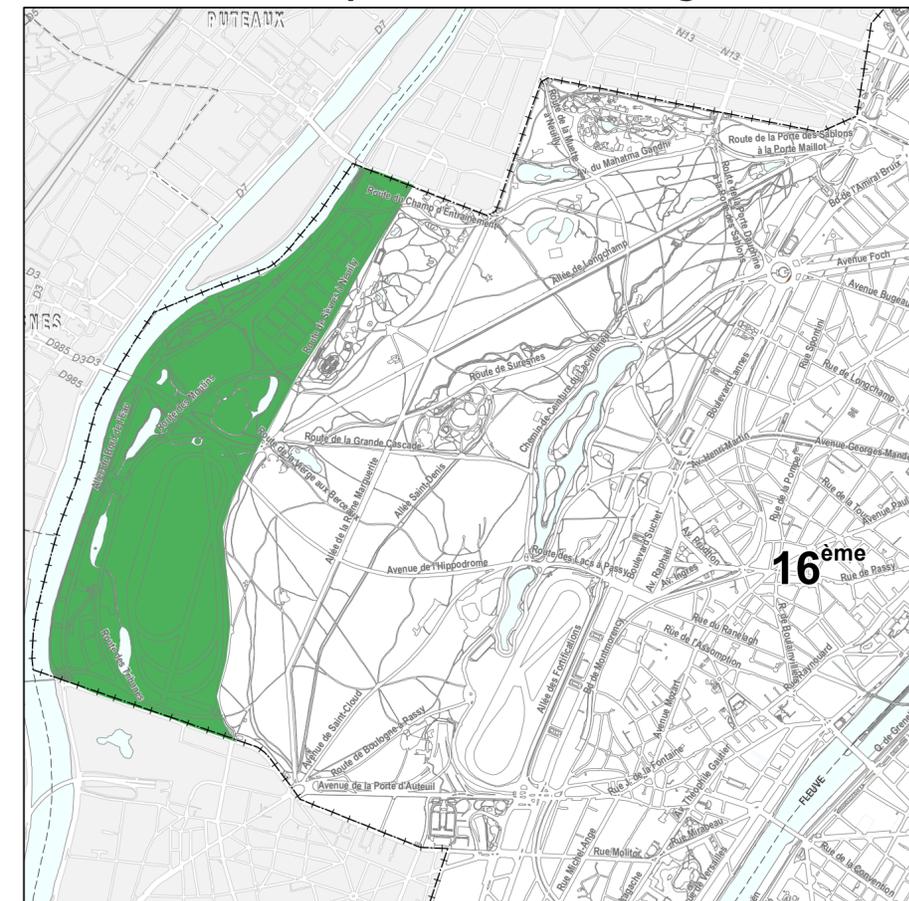
18 25

Territoires couverts par les fuseaux de protection du site de Paris

Zone Naturelle et forestière



J - Secteurs de risque - Bois de Boulogne



Prévention du risque de mouvement de terrain

Aucune des zones décrites par le plan de prévention des risques de mouvement de terrain ne couvre le Bois de Boulogne

Prévention du risque d'inondation (P.P.R.I.)

Zones d'expansion des crues (verte) délimitées par le P.P.R.I. voir annexes du PLU, servitudes d'utilité publique, IV B a)